

Motion

53^{ème} Congrès

Pour une prise en charge publique de qualité de la santé mentale de nos enfants

Réunis ce jour en congrès, les adhérents de la FCPE de Seine-Saint-Denis interpellent avec solennité l'ensemble des pouvoirs publics et leur demande de s'intéresser enfin à la santé mentale des élèves.

Notre fédération souligne que l'urgence, non seulement, n'est pas nouvelle mais s'accroît encore dans un contexte de crise sanitaire qui a vu croître les tensions sociales à l'école comme ailleurs. Elle invite les pouvoirs publics à s'approprier les conclusions des études de recherche et des praticiens de terrain et à prendre des mesures dès la rentrée et dans la durée.

Notre fédération rappelle que la santé mentale est consubstantielle à la santé et qu'un élève en mauvaise santé est un élève en risque d'échec scolaire. Elle s'insurge sur l'iniquité de la prise en charge qui prive les familles déjà les plus fragiles socialement d'une prise en charge adaptée, rapide et financièrement soutenable.

Notre fédération dénonce le manque de moyens dévolus aux structures publiques chargées d'accompagner les familles confrontées à ces difficultés. Elle dénonce les solutions standardisées et de court terme proposées par l'Éducation Nationale et le Ministère de la Santé hors de toute approche globale du bien-être des élèves.

Notre fédération demande à ce que chaque élève puisse :

- bénéficier d'une évaluation directe par un professionnel diplômé en psychologie sans consultation obligatoire préalable d'un médecin.
- choisir le professionnel de son choix en bénéficiant d'une prise en charge financière conforme aux tarifs habituels de la profession ;
- se voir garantir le secret professionnel en réservant les comptes rendus à ses parents sans transmission à un tiers (médecin, sécurité sociale),
- disposer du nombre de séances adapté à son besoin au-delà des 10 séances prises en charge actuellement dans le dispositif par le gouvernement.

Notre fédération demande enfin le recrutement de psychologues dans les établissements scolaires et au sein des centres médico-psycho-pédagogiques dès la rentrée.

Nos enfants sont l'avenir de tous. Leur santé mentale est aussi la nôtre.

Bondy, le 26 juin 2021.